

**VERSION 2020/12**

## **CONDITIONS SPÉCIALES PACKS**

### **1. OBJET**

1.1. Le Commerçant signe un ensemble de services (ci-dessous "Pack") qui est offert par Worldline comme un pack global.

1.2. Worldline offre différentes sortes de Packs, qui diffèrent par le nombre et la nature des services inclus, pour correspondre de façon optimale aux types de profils d'utilisation des différentes sortes de commerçants. Certains nombres spécifiques peuvent également varier entre les différentes sortes de Packs (ex. le nombre de transactions ou le nombre autorisé de terminaux de paiement).

1.3. Les Packs disponibles et leurs paramètres et prix sont décrits dans la documentation correspondante. Cette documentation fait partie intégrante du Bon de Commande/Document de Couverture.

1.4. Différents tarifs existent par configuration de Pack pour les coûts supplémentaires (ex. si un maximum ou minimum d'un paramètre du Pack est dépassé).

### **2. PACKS**

2.1. Par l'acceptation du Pack, le Commerçant donne expressément son accord que:

- une commission de service acquittée par le commerçant (merchant service charge / MSC) groupée sera appliquée par Worldline, à la place d'une commission de service acquittée par le commerçant pour laquelle une différence serait faite entre les différentes catégories et marques de Cartes;
- les montants des commissions de service acquittées par le commerçant, les commissions d'interchange et les commissions des schémas ne sont pas listés séparément dans ce Contrat;

L'information relative à ces commissions peut être consultée et téléchargée à tout moment sur l'extranet de Worldline.

### **3. MIGRATION VERS D'AUTRES PACKS**

3.1. Le Commerçant a le droit de migrer vers d'autres configurations Pack disponibles en introduisant un Bon de Commande/Document de Couverture modifié auprès de Worldline.

3.2. La migration sera effective le premier jour du mois suivant, si le Bon de Commande/Document de Couverture correctement complété est reçu au

plus tard le quinzième jour du mois par Worldline. Si le Bon de Commande/Document de Couverture est réceptionné plus tard, la migration sera effective le premier jour du deuxième mois après l'introduction du Bon de Commande/Document de Couverture.

3.3. Migration vers une configuration Pack avec un prix mensuel inférieur.

- Pendant la durée initiale, le Commerçant a le droit de migrer une fois vers une configuration Pack avec un coût mensuel inférieur, moyennant paiement de trois fois la différence entre le prix mensuel plus élevé et le prix mensuel plus bas.
- Après la durée initiale, le Commerçant a le droit de migrer une fois par année calendrier vers une configuration Pack avec un prix mensuel inférieur. Le droit de migrer vers une configuration Pack avec un prix mensuel inférieur, ne pourra pas être exercé si la configuration Pack existante était d'application depuis moins de six mois auprès du Commerçant.

### **4. MOYENNE DE TRANSACTION**

4.1. A moins qu'une configuration Pack spécifique en dévie, le Commerçant veillera à ce que la valeur moyenne de chaque transaction (calculée par mois, pour tous les terminaux de paiement) soit au moins de 10 EUR.

### **5. DISPOSITIONS DIVERSES**

5.1. Le Commerçant accepte que les Packs disponibles et leurs paramètres puissent être adaptés par Worldline au cours du temps. Worldline s'efforcera commercialement de faire migrer le Commerçant autant que possible sans frais vers un Pack équivalent. Si les modifications sont vraiment significatives et au détriment du Commerçant, alors le Commerçant a le droit de mettre fin sans frais au Contrat, au moyen d'une lettre recommandée envoyée dans un délai d'un mois.

### **6. CONDITIONS APPLICABLES**

Les prochaines Conditions de Produit/de Service/Spéciales seront applicables aux Packs:

#### **6.1. Blue Start:**

- Conditions de Produits Terminaux de paiement
- Conditions de Service Bancontact
- Conditions Spéciales TINA
- Conditions Spéciales Service Level Agreement Bancontact
- Conditions Spéciales SmartPay
- Conditions Communes Cartes Internationales
- Conditions de Service Cartes Internationales (terminaux de comptoir et terminaux portables)

#### **6.2. Blue MStart:**

- Conditions de Produits Terminaux de paiement
- Conditions de Service Bancontact
- Conditions Spéciales TINA
- Conditions Spéciales Service Level Agreement Bancontact
- Conditions Spéciales SmartPay
- Conditions Communes Cartes Internationales
- Conditions de Service Cartes Internationales (terminaux de comptoir et terminaux portables)

#### **6.3. Blue Trust:**

- Conditions de Produits Terminaux de paiement
- Conditions de Service Bancontact
- Conditions Spéciales TINA
- Conditions Spéciales Service Level Agreement Bancontact
- Conditions Spéciales SmartPay
- Conditions Communes Cartes Internationales
- Conditions de Service Cartes Internationales (terminaux de comptoir et terminaux portables)
- Conditions de Service Epargnez & Cueillez
- Conditions de Service Gift, Loyalty & Prepaid Cards

